

SERMAISE ET VOUS

L'équipe municipale vous informe !

Soucieux de vous transmettre les informations importantes pour notre commune, nous avons le plaisir de vous communiquer les comptes rendus du conseil municipal et du conseil communautaire qui se sont déroulés les 03 et 07 avril.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 avril 2008

Au cours du conseil municipal du jeudi 03 avril 2008, auquel était présent l'ensemble du conseil municipal à l'exception de Madame Dartevelle qui avait donné procuration à Monsieur Le Maire, a été voté à l'unanimité la composition des différentes commissions municipales et la nomination des délégués titulaires et suppléants des différents syndicats, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Communauté de Commune du Dourdannais en Hurepoix (CCDH).

FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Maire et président des commissions :

Premier Adjoint aux finances, à l'aménagement de l'espace et des projets :

Adjoint à l'urbanisme, à la voirie & révision du PLU :

Adjointe aux écoles, à l'enfance et à l'environnement :

Adjoint à la communication, aux associations et aux sports :

Conseillère Municipale déléguée au CCAS :

Mr Gérard HAUTEFEUILLE

Mr Pascal JAVOURET

M Jean-Claude DELPLANQUE

Mme Valérie LACOSTE

Mr Jean-Louis RINGUEDÉ

Mme Jacqueline BESSE

Commission Urbanisme

Vice-président	Mr Jean-Claude DELPLANQUE
Membres	Mr Christophe CHEVALLIER
	Mr David CLABASSI
	Mme Nicole DARTEVELLE
	Mr Gérard FORNETTY
	Mme Isabelle LE JEUNE
	Mme Monique NOLIN-BEAUMONT
	Mr Jean Louis RINGUEDÉ
	Mr Jean VERGNAUD

Commission des Finances & Subventions

Vice-président	Mr Pascal JAVOURET
Membres	Mr Christophe CHEVALLIER
	Mr David CLABASSI
	Mr Claude DELAFRAYE
	Mr Gérard FORNETTY
	Mme Isabelle LE JEUNE

Commission Communication

Vice-président	Mr Jean Louis RINGUEDÉ
Membres	Mr David CLABASSI
	Mme Nicole DARTEVELLE
	Mme Isabelle DAVIOT
	Mme Valérie LACOSTE
	Mme Monique NOLIN-BEAUMONT

Commission Aménagement, Espace & Projets

Vice-président	Mr Pascal JAVOURET
Membres	Mr David CLABASSI
	Mme Valérie LACOSTE
	Mme Monique NOLIN-BEAUMONT
	Mr Jean Louis RINGUEDÉ
	Mr Jean VERGNAUD

Com. Environnement Développement durable

Vice-président	Mr David CLABASSI
Membres	Mr Christophe CHEVALLIER
	Mme Isabelle DAVIOT
	Mr Claude DELAFRAYE
	Mme Valérie LACOSTE
	Mme Monique NOLIN-BEAUMONT

Commission des Associations

Vice-président	Mr Jean Louis RINGUEDÉ
Membres	Mme Jacqueline BESSE
	Mr David CLABASSI
	Mr Claude DELAFRAYE
	Mr Gérard FORNETTY

Commission Fêtes & Cérémonies

Vice-président	Mr Jean Louis RINGUEDÉ
Membres	Mme Jacqueline BESSE
	Mr David CLABASSI
	Mme Nicole DARTEVELLE
	Mr Jean VERGNAUD

Commission Jeunesse & Sports

Vice-président	Mme Monique NOLIN-BEAUMONT
Membres	Mme Jacqueline BESSE
	Mme Isabelle DAVIOT
	Mme Valérie LACOSTE
	Mr Jean Louis RINGUEDÉ

Commission Voirie

Vice-président	Mr Jean-Claude DELPLANQUE
Membres	Mr Christophe CHEVALLIER
	Mme Isabelle DAVIOT
	Mr Gérard FORNETTY
	Mme Monique NOLIN-BEAUMONT

Commission Agriculture & Forêt

Vice-président	Mr Christophe CHEVALLIER
Membres	Mme Isabelle DAVIOT
	Mr Claude DELAFRAYE
	Mr Jean-Claude DELPLANQUE

Commission Écoles

Vice-président	Mme Valérie LACOSTE
Membres	Mr David CLABASSI
	Mme Monique NOLIN-BEAUMONT
	Mr Jean VERGNAUD

Commission Comité de Jumelage

Vice-président	Mme Isabelle DAVIOT
Membres	Mr David CLABASSI
	Mme Nicole DARTEVELLE
	Mr Pascal JAVOURET

Commission des appels d'Offre

Vice-président	Mr Gérard FORNETTY
Membres	Mr Christophe CHEVALLIER
	Mr Pascal JAVOURET
	Mme Valérie LACOSTE

Commission Petite enfance & Enfance

Vice-président	Mme Valérie LACOSTE
Membres	Mme Jacqueline BESSE
	Mr David CLABASSI
	Mr Jean VERGNAUD

Commission de la Culture

Vice-président	Mr Jean VERGNAUD
Membres	Mme Jacqueline BESSE
	Mr Christophe CHEVALLIER
	Mr Claude DELAFRAYE

Commission Élections

Vice-président	Mr Jean-Claude DELPLANQUE
Membres	Mme Nicole DARTEVELLE
	Mme Isabelle LE JEUNE

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS AUX DIFFÉRENTS SYNDICATS :

Comité National d'Action Sociale

Délégué des élus	Mr Gérard HAUTEFEUILLE
Délégué des agents	Mme Isabelle VIGNAL

Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères SITCOM

Délégués titulaires	Mr Gérard HAUTEFEUILLE
	Mr Pascal JAVOURET
Délégué suppléant	Mr Claude DELAFRAYE

Syndicat de la Venelle

Délégués titulaires	Mr Gérard HAUTEFEUILLE
	Mr Christophe CHEVALLIER
Délégués suppléants	Mr Pascal JAVOURET
	Mme Isabelle LE JEUNE

SITREVA

Délégués titulaires	Mr Gérard HAUTEFEUILLE
	Mr Pascal JAVOURET
Délégués suppléants	Mme Isabelle DAVIOT
	Mr Claude DELAFRAYE

Syndicat Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'Orge

Délégués titulaires	Mr Gérard HAUTEFEUILLE
	Mr Jean Louis RINGUEDÉ
Délégués suppléants	Mr Jean-Claude DELPLANQUE
	Mme Monique NOLIN-BEAUMONT

Syndicat des Transports Scolaires

Délégués titulaires	Mme Valérie LACOSTE
	Mr Pascal JAVOURET
Délégués suppléants	Mme Monique NOLIN-BEAUMONT
	Mr Jean Louis RINGUEDÉ

CIAS : Centre Intercommunal d'Action sociale

Délégué titulaire	Mme Jacqueline BESSE
Délégué suppléant	Mme Valérie LACOSTE

Comité Inter Gares

Délégué titulaire	Mr Jean Louis RINGUEDÉ
Délégué suppléant	Mme Isabelle LE JEUNE

CCDH : Communauté de communes

Délégués titulaires	Mr Gérard HAUTEFEUILLE
	Mr Pascal JAVOURET
	Mme Valérie LACOSTE
Délégués suppléants	Mme Jacqueline BESSE
	Mr David CLABASSI
	Mr Jean VERGNAUD

INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS ET D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2123-20 à L 2123-14-1, III, **le conseil municipal a voté à la majorité absolue l'attribution d'une indemnité à une conseillère municipale, en contrepartie de l'exercice d'une délégation de fonction au CCAS** ; consentie par le Maire selon l'article L2123-24-1, III du code général des collectivités territoriales.

A la majorité absolue, le conseil municipal a voté le montant des indemnités du maire, des adjoints et de la conseillère municipale. Elles sont fixées dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1015 de 42 % pour le maire

Taux en pourcentage de l'indice 1015 de 15,75 % pour les adjoints

Taux en pourcentage de l'indice 1015 de 4% pour la conseillère municipale déléguée.

NOTE D'INFORMATION SUR LA COMPOSITION DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient principalement dans trois domaines : l'action sociale, l'aide sociale facultative et l'animation des activités sociales. Il a une autonomie de gestion, même s'il est rattaché à une collectivité territoriale. Il dispose pour fonctionner d'un organe de gestion, le conseil d'administration et de moyens propres.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la composition suivante pour le CCAS :

Monsieur Gérard HAUTEFEUILLE président, **Madame Jacqueline BESSE** vice présidente, **Madame Nicole DARTEVELLE**, **Monsieur Jean VERGNAUD**, **Monsieur Gérard FORNETTY**, **Madame Isabelle LE JEUNE**.

Madame Anne Marie DELAUNAY présidente de l'association « Mission des trois vallées », **Madame Christiane LEBORGE** présidente de l'association des aînés ruraux des Granges le Roi, **Madame Raymonde MURAT** aînée de Sermaise.

NOTE POUR INFORMATION SUR LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SUIVI TECHNIQUE DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Le Comité de suivi Technique accompagne le prestataire (cabinet d'études), choisi par le conseil municipal, dans sa mission de PLU.

Il est présidé par le Maire et comprend l'adjoint chargé de l'urbanisme et quelques conseillers municipaux membres de la commission urbanisme, ainsi que des personnes publiques associées :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous Préfet, les présidents du Conseil Régional et Général, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, les présidents de la Chambre d'Agriculture et des Métiers de l'Essonne, le président du syndicat des Transports de l'Ile de France, le président de l'organisme de gestion du Parc Naturel Régional, le président de la CCDH, le président de l'association Sermaise Environnement et éventuellement le président des associations locales.

Ce comité préparera et discutera les propositions faites par le bureau d'étude.

Il apportera les informations complémentaires et l'aiguillera dans son travail.

Le comité technique pourra prendre conseil auprès de partenaires publics, comme la DDE, le Conseil Général, la Communauté de Communes

Il est à préciser que le conseil municipal validera chaque étape de la mission et pourra demander une réorientation des travaux du prestataire.

Le bureau d'étude animera les réunions de présentation du projet aux personnes publiques associées et consultées.

Il organisera également des réunions publiques d'information.

La composition de l'équipe est à adapter en fonction des objectifs de la révision et il est conseillé de définir un chef de projet et d'exiger sa présence à la plupart des réunions.

Le prochain conseil municipal est fixé au 15 avril 2008 à 19h30 à la mairie

L'ordre du jour sera affiché au plus tard trois jours avant sur le panneau d'affichage de la mairie